

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL CHAMBOUL'TOUT – SITE DE ROYBON – 3/12 ANS

INFORMATIONS FAMILLES HIVER 2025

Directrice	Marie-Pierre MENUÉL	06.07.34.56.20 chamboultout@bievre-isere.com
Guichet unique	04.74.20.88.71 enfance.jeunesse@bievre-isere.com	
Adresse du site	Accueil de Loisirs CHAMBOUL'TOUT 101, Impasse du Château 38590 ROYBON	

Horaires :

Arrivée le matin de **8h00 à 9h00** (Possibilité de péri-loisirs de 7h30 à 8h00 sur **inscription préalable**)

Départ du soir entre **17h00 et 18h00** (Possibilité de péri-loisirs de 18h00 à 18h30 sur **inscription préalable**)

Informations générales pour la période :

- **Pour tous** : prévoir une tenue adaptée et adéquate pour les activités quotidiennes (baskets / tenue de sport) ainsi qu'un **sac à dos** contenant une gourde indispensable pour le bon fonctionnement du centre / des vêtements de rechange (**merci de marquer les affaires aux nom et prénom de l'enfant**).
- **Pour les - de 6 ans** : fournir pour les enfants faisant la sieste le nécessaire (draps / coussin / doudou / couverture) (**merci de marquer les affaires ET le sac aux nom et prénom de l'enfant**).
- Les activités, sorties ou interventions sont susceptibles d'être supprimées ou modifiées.
- **Navette** :

	Commune	Horaires navette départ matin	Horaires navette retour soir
VIRIVILLE/ROYBON	Viriville*	8h40	17h30
	Roybon*	9h00	17h10

*Possibilité d'accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30 (péri-loisirs sur inscriptions de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30)

	Thème	Temps forts
Semaine du 24 au 28 février 2025		<p>Au cours de ces semaines de vacances, nous avons fait le choix de ne manger aucun goûter industriel.</p> <p>Vos enfants se verront présenter un atelier cuisine chaque matin !!!</p> <p>Mardi 25 février : un intervenant viendra nous faire découvrir le foot freestyle</p> <p>Mercredi 26 février : on cuisinera notre déjeuner du midi avec l'aide de Marie Di Pascal, nutritionniste spécialisée dans le sport.</p> <p>Grand jeu autour du thème</p>
Semaine du 3 mars au 7 mars 2025		<p>Au cours de ces semaines de vacances, nous avons fait le choix de ne manger aucun goûter industriel.</p> <p>Vos enfants se verront présenter un atelier cuisine chaque matin !!!</p> <p>Lundi 3 mars : Intervention crêpes (Guillaud)</p> <p>Mardi 4 mars : N'oublie pas ton déguisement pour participer au bal masqué.</p> <p>Vendredi 7 mars : Sortie à la piscine d'Aqualib Pour tous (Merci de prévoir un slip de bains pour les garçons, le short de bains n'étant pas accepté en piscine).</p> <p>Grand jeu de l'oie sportif (dans la semaine)</p>

En fonction des contraintes, Bièvre Isère communauté peut modifier le programme.

ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL CHAMBOUL'TOUT – SITE DE ROYBON – 3/12 ANS

FICHE D'INSCRIPTION HIVER 2025

NOM :	PRENOM :
AGE :	TEL D'URGENCE :

		TRANSPORT MATIN	Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)	Péri-loisirs SOIR 18h-18h30	TRANSPORT SOIR
		<input type="checkbox"/> Virville	<input type="checkbox"/> Virville <input type="checkbox"/> Roybon		<input type="checkbox"/> Virville <input type="checkbox"/> Roybon	<input type="checkbox"/> Virville
Semaine 1 du 24 au 28 février	Lundi 24	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mardi 25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 26	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 27	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Vendredi 28	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

		TRANSPORT MATIN	Péri-loisirs MATIN 7h30-8h	Journée + Repas (arrivée 8h/9h, départ 17h/18h)	Péri-loisirs SOIR 18h-18h30	TRANSPORT SOIR
		<input type="checkbox"/> Virville	<input type="checkbox"/> Virville <input type="checkbox"/> Roybon		<input type="checkbox"/> Virville <input type="checkbox"/> Roybon	<input type="checkbox"/> Virville
Semaine 2 du 03 au 07 mars	Lundi 03	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mardi 04	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Mercredi 05	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Jeudi 06	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Vendredi 07	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour des raisons météorologiques ou d'annulation des prestataires, le programme peut être modifié.
Le remboursement n'est possible que sur présentation d'un justificatif (voir le règlement de fonctionnement).

Tarifs

En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué, aucun remboursement ne sera effectué.

TARIFS accueils de loisirs extrascolaires 3-12 ans			
Quotient familial en cours	A la journée	Transport matin ou soir	Péri-loisirs demi-heure
0-300	6,80 €	0,65 €	0,50 €
301-500	7,90 €	0,65 €	0,50 €
501-700	9,00 €	1,00 €	0,50 €
701-800	10,10 €	1,00 €	0,60 €
801-1000	11,80 €	1,00 €	0,60 €
1001-1300	13,50 €	1,30 €	0,60 €
1301-1600	15,20 €	1,30 €	0,60 €
1601-1900	16,40 €	1,30 €	0,70 €
1901-2200	17,50 €	1,60 €	0,70 €
2201 et plus	18,60 €	1,60 €	0,70 €

Impayés : Le Trésor Public informe régulièrement la collectivité du suivi des impayés. Cette dernière est alors en droit de refuser l'accès aux prestations des familles faisant l'objet de plus d'un mois de retard. Il appartient alors aux familles de régulariser leur situation auprès du Trésor Public pour pouvoir accéder de nouveau aux prestations.

Je soussigné (e)....., responsable légal de l'enfant atteste qu'aucune modification n'est à apporter sur les documents d'inscriptions : dossier annuel, fiche sanitaire, fiche d'autorisations et informations relatives à la famille.

Date :

Signature du responsable légal :

La Caisse d'allocations familiales participe au financement de cet accueil de loisirs.

Les informations recueillies par le biais de cette fiche d'inscription sont enregistrées et nous permettent de prendre en compte les demandes d'inscription à l'accueil de loisirs. La base légale du traitement est l'exécution d'une mission de service public.

Les données peuvent être conservées jusqu'à 10 ans conformément aux archives départementales sur support papier et numérique et sont transmises seulement aux services concernés au sein de Bièvre Isère Communauté et à la CAF uniquement en cas de contrôle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation au traitement, d'effacement, de portabilité, de déréférencement et d'un droit à la mort numérique.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données et sur vos droits issus de la Loi Informatique et Libertés ainsi que du RGPD, veuillez consulter notre politique de protection des données ou contacter notre Délégué à la Protection des Données (DPO/DPD) à l'adresse suivante : rgpd@bievre-isere.com.